

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
CANTON D'AUDINCOURT  
COMMUNE DE SELONCOURT  
DELIBERATION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

<b>DCM20200929-7</b>	<b><u>Séance du 29 septembre 2020 à 18h30</u></b>  L'an <b>deux-mille-vingt</b> du mois de septembre le vingt-neuf septembre le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
<b>NOTA</b> Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 30 septembre 2020, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 22 septembre 2020 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<b><u>Etaient présents</u></b>  <b><u>Etaient excusés ayant donné procuration</u></b>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

**OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que par délibération n° C2020/284 du 22 juillet 2020, les élus communautaires ont approuvé la création d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) composée de 75 membres : un représentant par commune membre et trois représentants de Pays de Montbéliard Agglomération.

La CLECT est créée sans limitation de durée.

Les membres de la CLECT doivent nécessairement être des conseillers municipaux désignés par leur conseil municipal.

Il est proposé la candidature de M. Daniel BUCHWALDER pour la commune de Seloncourt.

Il demande si d'autres personnes sont candidates.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu.

➤ Procède au vote à main levée

Est élu à/par .....

Pour représenter la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)  
**M/Mme**.....

- Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 29 septembre 2020

**Le Maire,**  
**Daniel BUCHWALDER**

PROJET